

Droit LEA ou filiere integree ?

Par **clla**, le **09/02/2017** à **23:24**

bonjour

je suis en terminale et l'année prochaine j'hésite à faire droit-LEA ou droit-filière intégrée anglaise.

Je me dis que en LEA, je pourrais progresser sur 3 langues (anglais, espagnol, et une nouvelle) et je pense que ajouter une troisième langue tel que l'arabe ou le russe pourrais être un plus et me démarquer pour mon master, sachant que je pense faire droit bancaire et financier. mais est-ce que 3 langues me seront vraiment utiles si je ne connais que le droit français et que je risque de rester en France...

en filière intégrée je serais fermé sur une langue anglaise. donc ce n'est pas très original sur un CV, mais j'aurais l'avantage d'avoir un diplôme à la fois français, et à la fois anglais. ainsi que la possibilité de faire du droit en Angleterre. je sais que en droit bancaire et financier, l'anglais est très important.

quel conseil pouvez-vous me donner ?

et est-ce que vous pensez que si je fais droit-LEA, je pourrais mettre à profit mes connaissances en arabe ou russe par la suite ??

ou bien, dois-je me concentrer sur le droit pur avec la filière intégrée ??

merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/02/2017** à **09:47**

Bonjour

Honnêtement, je ne pense pas que le fait de parler Russe ou Arabe vous donnera un avantage pour le M2 que vous visez. De plus, comme vous le dites, vous étudiez le droit français et allez exercer en France, l'étude de trois langues est superflue.

Je vous conseille plutôt de vous concentrer à 100% sur les études de droit.

Vous étudierez une seule langue, ce qui est déjà pas mal. Et d'après ce que j'ai compris sur votre sujet précédent, ce sera plutôt l'espagnol [smile3].